Publié le : 07/07/2026

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260605-DE_2026_111-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 juin 2026

Date de convocation : 28 mai 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 17 Votants : 21

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 8 juin 2026

L'an, deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de Mr Patrick MENARD, 2ème adjoint.

Etaient présents :
Mesdames et Messieurs David AILLET, Emmanuelle BAZIN, Stéphane BOULIN, Natacha CARRO, Béatrice COUDRAY-SAVE, Brigitte DESRIAC, Laurence FIESCHI-MÈGE, Stéphanie FLEGEAU, Jacky GILLET, Guy HEURTAULT, Denis KEURMEUR, Victor MENAGER, Patrick MENARD, Matthieu MOISAN, Alexis POIDEVIN, Chantal TARDY, Malika TOUBLANC.

Etaient absents excusés :
Mesdames et messieurs Gwénaëlle AOUTIN, Adeline BRIVE, Anne JOSEPH, Mauricette DIRR, Chihaidine HAMOUZA, Arnaud REVAULT.

Etaient absents représentés :
Néant

Procurations :
Madame Gwénaëlle AOUTIN donne procuration à Monsieur Patrick MENARD
Madame Adeline BRIVE donne procuration à Monsieur David AILLET
Madame Anne JOSEPH donne procuration à Monsieur Guy HEURTAULT
Madame Mauricette DIRR donne procuration à Madame Natacha CARRO

Secrétaire de séance : Victor MENAGER

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260605-DE_2026_111-DE

CM 05.06.2026	Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants du tableau des électeurs sénatoriaux	**Délibération n°2026-111**

Rapporteur : Patrick MENARD

Vu, le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu, l'arrêté préfectoral du 20 mai 2026 fixant pour chaque commune le nombre de délégués, de délégués supplémentaires et de suppléants à élire ainsi que le mode de scrutin applicable, dans la perspective des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner les délégués et les suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Le 2ème adjoint, en application de l'article R.133 du code électoral rappelle que le bureau électoral est présidé par le maire ou son représentant et comprend deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

Mr Jacky GILLET et Mme Chantal TARDY
Mr Alexis POIDEVIN et Mr Matthieu MOISAN
Acceptent de constituer le bureau.

Monsieur le 2ème adjoint indique le mode de scrutin applicable et précise que conformément aux articles L.284 et L. 286 du code électoral, le conseil municipal doit élire sept délégués et quatre suppléants.

L'élection se fait sans débat, au scrutin secret, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni adjonction ou suppression de nom, sans modification de l'ordre de présentation des candidats.

Après un appel à candidature, la liste des candidats est la suivante :

Liste 1 conduite par Guy HEURTAULT

- Guy HEURTAULT
- Brigitte DESRIAC
- David AILLET
- Natacha CARRO
- Arnaud REVAULT
- Gwénaëlle AOUTIN
- Alexis POIDEVIN

Suppléants :

- Adeline BRIVE
- Patrick MENARD
- Laurence FIESCHI-MÈGE
- Denis KEURMEUR

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260605-DE_2026_111-DE

Liste 2 : aucune liste supplémentaire ne se fait connaître.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel :	17 + 4 procurations
Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrage déclarés blancs par le bureau :	0
Nombre de suffrages exprimés :	21

Suffrage liste 1 conduite par Monsieur Guy HEURTAULT : 21

Sont proclamés élus en qualité de délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs :

- Guy HEURTAULT
- Brigitte DESRIAC
- David AILLET
- Natacha CARRO
- Arnaud REVAULT
- Gwénaëlle AOUTIN
- Alexis POIDEVIN

Sont proclamés élus en qualité de suppléant des délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs :

- Adeline BRIVE
- Patrick MENARD
- Laurence FIESCHI-MÈGE
- Denis KEURMEUR

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le 2ème adjoint au maire

MAIRIE DE PLUGUFFAN Côtes-d'Armor 22

Patrick MENARD

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260605-DE_2026_111-DE